



Extrait du La CODE (La Coordination des ONG pour les Droits de l'Enfant)

<http://www.lacode.be/les-jeunes-opposes-aux-sanctions.html>

Les jeunes opposés aux Sanctions Administratives Communales (SAC) à 14 ans

- Actualités -

Date de mise en ligne : mardi 16 avril 2013

La CODE (La Coordination des ONG pour les Droits de l'Enfant)

COMMUNIQUE DE PRESSE du 15 avril 2013

Ce lundi 15 avril, le Conseil de la Jeunesse et le Vlaams Jeugdraad lancent avec de nombreuses associations du secteur de la jeunesse, une campagne sur les réseaux sociaux, intitulée « **Non aux SAC / Tegen GAS** ». Nous souhaitons par là marquer notre ferme opposition au projet de loi du gouvernement fédéral, visant à imposer les amendes administratives dès 14 ans.

Ce projet de loi doit passer dès ce mercredi matin en Commission des Affaires Intérieures à la chambre, et pourrait dans la foulée être voté lors de la plénière qui suivra en procédure d'urgence. Il diminue notamment de 16 à 14 ans l'âge pour les sanctions administratives communales, et augmente le montant maximum des amendes de 125 à 250 euros.

Le Conseil de la Jeunesse et ses partenaires déplorent ce passage en force. En agissant ainsi, sans étude préalable et sans concertation avec le secteur jeunesse, le gouvernement ne fait que mettre à la disposition des communes un instrument de répression des mineurs, destiné visiblement à augmenter artificiellement le sentiment de sécurité d'une partie de la population. Mais sans mesure réellement éducative, cette loi ne permettra pas de résoudre les problèmes d'incivilités. Le gouvernement mène donc clairement la jeunesse vers un cul de sac.

Concrètement, des actions sont prévues durant cette semaine, et jusqu'au vote potentiel de la loi. Elles seront pour la plupart annoncées et diffusées sur la page facebook de la campagne « Non aux SAC / Tegen GAS ». Nous invitons tous les jeunes - et moins jeunes - à nous y rejoindre !

Nous appelons à la construction d'une politique de jeunesse intelligente, élaborée en partenariat avec les jeunes plutôt qu'à leur encontre, garantissant le respect des droits des mineurs et des conventions internationales ratifiées par la Belgique.

Liste des signataires qui soutiennent la campagne contre les SAC :

- ▶ CODE (Coordination des ONG pour les droits de l'enfant)
- ▶ Conseil de la Jeunesse
- ▶ Vlaamse Jeugdraad
- ▶ Samarcande AMO
- ▶ Infor'Jeunes
- ▶ Plateforme Het Werk ça marche
- ▶ COJ (Confédération des Organisations de Jeunesse indépendantes et pluralistes)
- ▶ Le Siep (Fédération de centre d'information)
- ▶ Jeunes FGTB
- ▶ Service Droit des Jeunes
- ▶ DEI (Défense des Enfants Belgique)
- ▶ CJC (Conseil de la Jeunesse catholique)
- ▶ Relie-F
- ▶ Ecolo J
- ▶ Mouvement des Jeunes Socialistes
- ▶ Jeunesse et Droit
- ▶ Coala Asbl
- ▶ Tels Quels Jeunes
- ▶ Pro JeuneS
- ▶

Les jeunes opposés aux Sanctions Administratives Communales (SAC) à 14 ans

- ▶ CNAPD (Coordination Nationale d'Action pour la Paix et la Démocratie)
- ▶ CEMEA (Centre d'entrainement aux méthodes d'éducation active)
- ▶ La Ligue des Droits de l'Homme
- ▶ Fédération Nationale des Patros
- ▶ Latitude Jeunes Asbl
- ▶ Changement pour l'Egalité
- ▶ FMJ (Fédération des Maisons de Jeunes)
- ▶ Les Scouts et Guides pluralistes
- ▶ FCJMP (Fédération des centres de jeunes en milieu populaire)
- ▶ For'J
- ▶ Les Faucons Rouges
- ▶ C-Paje
- ▶ La JOC (Jeunesse Ouvrière Chrétienne)

Voyez aussi la [page Facebook Non aux SAC / Tegengas](#)

En outre, sur cette question des SAC, voyez aussi [l'analyse explicative et le point de vue argumenté et détaillé de la CODE](#).

N'hésitez pas à contacter le [Conseil de la Jeunesse](#) (membre de la CODE) ou l'équipe de la [CODE](#) pour toute question.